

**LES NOMS SUIVIS D'UN * DISPOSE D'UNE FICHE
NOMINATIVE CONSULTABLE DANS LA RUBRIQUE
"SOURCES DOCUMENTAIRES"**

VACHERON Antoine Louis Joseph notaire, domicilié à Château, département de la marne, condamné à huit années, de déportation, le 18 août 1793, par le tribunal criminel dudit département.

VACHET Claude, marchand charcutier, domicilié, à Avignon, département du Vaucluse, condamné à mort comme fédéraliste, le 8 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

VACHON Joseph Marie, rentier, membre du comité de surveillance, âgé de 55 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 25 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VACQUAND Catherine, veuve Renoir, marchande quincaillière, domiciliée à Limoge, département de la Haute-Vienne, condamnée à mort comme distributrice de faux assignats, le 30 avril 1793, par le tribunal criminel dudit département.

VADIER Marc Guillaume*Pamiers 1736, Bruxelles en 1828

VALIN Angélique, guillotiné(e) à Arras le 28 pluviôse an II

VALIN Théophile, guillotiné à Arras le 28 pluviôse an II

VALIN Renée de Chaudefonds fusillée le 1er février 1794

VAILLAN Jean, commis négociant né et domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort le 28 messidor an 2, par la commission militaire de Bordeaux, comme n'ayant pas accepté la constitution républicaine de 1793, et ayant fait le voyage de Paris avec ses parents, à l'époque où les chevaliers du poignard s'y rendaient pour défendre le tyran roi.

VAILLANT Elisabeth, âgée de 48 ans, née à Arras, épouse de Mayoul N. condamnée à mort le 28 Floréal an II

VAILLANT Claude François, trésorier du district de Lons-le-Saulnier, âgé de 56 ans, né à Péronne, département de la Sommes, domicilié à Lons-le-Saulnier, département du Jura, condamné à mort le 24 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme chef de la Fraction fédéraliste du Jura.

VAILLANT Pierre, laboureur, domicilié à Doué, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 18 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué.

VAILLANT Charles Guislain, âgé de 29 ans, déserteur, né à Boiry St Martin, condamné à mort à Arras le 13 floréal an II

VAILLANT Louis, domicilié à Nantes, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par ma commission militaire de Savenay.

VAILLANT Casimir, domicilié à la Coudray, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

VAILLOT Marie-Anne*, Soeur de la Charité, religieuses de l'Hôtel-Dieu d'Angers. Arrêtée le 19 janvier 1794, , elle fut condamnée à la guillotine le 24 janvier 1794

VAISSIER Jean Jacques, domicilié à St.Urcize, département du Cantal, condamné à mort comme receleur de prêtres réfractaires, le 5 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VAISSIER Marguerite, domiciliée à St Urcize, département du Cantal, condamnée à mort comme receleuse de prêtres réfractaire, le 5 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VAISSIER Marie Magdeleine, ex visitandine, domiciliée à St Flour, département du Cantal, condamnée à mort comme receleuse de prêtres réfractaire, le 5 pluviôse an 2, par le tribunal dudit département.

VAISSIERE Jean, secrétaire de la garde nationale de Nismes, y demeurant, département du Gard, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 20 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VALADY IZARN Jacques Godefroi Charles Sébastien Xavier Jean Joseph*, député à la convention nationale domicilié à Villefranche, département de l'Aveyron, condamné à mort le 15 frimaire an 2, par le tribunal criminel du département de la Dordogne, comme conspirateur mis hors la loi par décret de la convention nationale du 28 juillet 1793, et par suite des malheureuses journées des 31 mai et 2 juin.

VALAZE, voyez **DUFRICHE**

VALELLION Jean François, voiturier sur la rivière, âgé de 59 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VALENTIN J., porteur d'eau, âgé de 25 ans, né à St Flour, département du Cantal, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 28 pairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la convention, leur arracher le cœur, le griller, le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes.

VALESQUE Pierre, ex-noble receveur des fiances, âgé de 58 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 12 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VALESQUE Claude, ex-noble, commis négociant, âgé de 24 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire le 28 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VALETEAU Joseph, menuisier, domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

VALETTE, jeune fils, domicilié à Mende, département de la Lozère, condamné à mort comme complice de séditieux, le 24 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VALETTE Pierre, caporal au 61^{ème} régiment d'infanterie, ci-devant Vermandois, domicilié à Lunel, département de l'Hérault, condamné à mort comme émigré, le 17 messidor an 2, par le tribunal militaire du 2^{ème} arrondissement de l'armée des Pyrénées-Orientales.

VALEUSE Henry, soldat Autrichien dans le régiment de Clayr, fait prisonnier de guerre, âgé de 39 ans, né à Louvain en Brabant, domicilié à Paris, département de la Seine, comme ayant crié : Vive le roi, vive la reine, vive la famille royale.

VALIQUOUD Jean Chrysostôme, agriculteur, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, l'an 2, par la commission séante à Lyon.

VALLEE René, ex curé de Pithienville, y demeurant, département de l'Eure, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 28 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire dudit département.

VALLEE Valentin, cultivateur et fabricant de toile, domicilié à Coutance, département de la manches, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VALLEE Jacques Nicolas, député du département de l'Eure à la convention nationale, domicilié à Evreux, même département, mis hors la loi par décret de la convention nationale, comme conspirateur, et par suite des malheureuses journées des 31 mai et 2 juin 1793. Il s'est soustrait au jugement, le décret à été rapporté le 22 germinal an 3, et il est rentré dans le sein de la convention.

VALLEE Urbain, laboureur, domicilié à St Jean-de-la-Croix, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

VALLEE Pierre Louis, administrateur du district du Puy-la-Montagne, âgé de 37 ans, né à St Vast, domicilié à Pontjoi, département de l'Eure et Loire, condamné à mort le 21 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séante à Paris, comme ayant versé des pleurs à la mort de Capet, en disant que c'était un assassinat, et en tenant les propos les plus injurieux envers la convention nationale, et le jugement qu'elle avait rendu contre le tyran.

VALLET Louis, domestique à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

VALLET Nicolas, (dit Lambert), marchand forain, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme distributeur de faux assignats, le 14 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Charente inférieure.

VALLET André (dit Crispin), tisserand, domicilié à Coutances, département de la Manche, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VALLET Pierre J. Jacques, déserteur du bataillon de Cambresis, domicilié à Ligny, département du Nord, condamné à mort comme distributeur de faux assignats, le 17 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VALLET Jean Baptiste, âgé de 33 ans, né à Versailles, département de Seine et Oise, ex membre du comité de surveillance de Montessant, département de l'Orne, y demeurant, ex commis au bureau de la guerre, condamné à mort, le 5 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu.

VALLETTE Hugues, domicilié à Mauvieux, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

VALLIN Laurent, apprenti chapelier, âgé de 19 ans, natif de Bourg, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 23 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VALLIN Thomas, (dit Desjardin), teneur de livres, âgé de 40 ans, natif de Caen, département du Calvados, domicilié à Commune d'Armes, département de la Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 29 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VALLON Jean François, garde magasin, âgé de 41 ans, natif de Gap, département de la Hautes-Alpes, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire de Lyon.

VALLOUR Marie Isidore, capitaine au régiment des chasseurs des Vosges, domicilié à Morin-la-Montagne, département du Pas-de-Calais, condamné à mort comme émigré, le 19 messidor an 2, par le tribunal militaire de l'armée du Nord.

VALLOUR Charles Auguste, aide-major de St Omer, domicilié à Morin-la-Montagne, ci-devant St Omer, département du Pas-de-Calais, condamné à mort comme émigré, le 19 messidor an 2, par le tribunal militaire de l'armée du Nord.

VALOIS Jean Baptiste, (dit la Tempête), capitaine au 2^{ème} bataillon de la Meurthe, armée du Nord, âgé de 40 ans, natif de De-Lo, département de la Manche, domicilié à Rocher-la-Liberré, département de la manche, condamné à mort, 27 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos tendants à ébranler la fidélité des soldats envers la République, et au rétablissement de la royauté.

VALORI Marie Françoise, veuve de François Etienne Mazin, ex noble, âgée de 67 ans, native du Quesnoy, département du Nord, domiciliée à Dampierre, département de la Nièvre, condamnée à mort le 16 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire ayant cherché à s'évader de la maison d'arrêt de Cosne où elle était détenue.

VALTON Antoine, âgé de 29 ans, natif de Collet, département du Rhône, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ennemi du peuple, ayant acheté du numéraire, le faisant passer aux ennemis de la République, et discréditant les assignats.

VALTON Mathieu, officier municipal provisoire, natif de Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire l'an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VALTOT J. G., âgé de 51 ans, né à Paucras dans le Palatinat, professeur d'astronomie, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 9 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur ayant été l'un des hommes de confiance de Lebrun et de Rolland.

VALZ Jean, agriculteur, domicilié à Nismés, département du Gard, condamné à mort comme fédéraliste, le 1^{er} thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VAMMALLE Antoine, domicilié à Chanac, département de la Lozère, condamné à mort comme séditieux, le 27 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VANALE Antoine, rentier, négociant, âgé de 50 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 5 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VAN CLEEMPUTTE prêtre refractaire guillotiné le 2 janvier 1794 à Paris place de la Révolution

VANDENYVER Jean Baptiste, père, banquier hollandais, âgé de 66 ans, natif d'Amsterdam, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 17 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, ayant fait différents paiements à la femme Dubarry à Rolland Chabot, et pareille somme à la Rochefoucault, ci-devant archevêque de Rouen.

VANDENYVER Edme Jean Baptiste 1^{er} fils, banquier hollandais, âgé de 32 ans, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 17 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, ayant fait différents paiements à la femme Dubarry et fourni deux cent mille livres à Rolland Chabot, et pareille somme à la Rochefoucault, ci-devant archevêque de Rouen.

VANDENYVER Antoine Auguste 2^{ème} fils, banquier hollandais, âgé de 29 ans, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 17 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, ayant fait différents paiements à la femme Dubarry et fourni deux cent mille livres à Rolland Chabot, et pareille somme à la Rochefoucault, ci-devant archevêque de Rouen.

VANDERHAGEN Jean Baptiste, comédien, natif de Quesnoy, domicilié à Montbrison, département de la Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, l'an 2, par la commission militaire de Lyon.

VANDERVICK Anne, âgée de 42 ans, née à Bergues (Nord), fille de François et Desrue Anne, condamnée à mort à Arras le 12 messidor an II

VANDOMOIS Henri, fils de Paul, ex noble, domicilié à Mirande, département du Gers., condamné à mort comme émigré, le 25 vendémiaire an 3, par la commission militaire de Blois-le-Duc.

VANEL Jean Baptiste, ci-devant prêtre, domicilié à Tailhac, âgé de 97 ans, condamné à mort comme réfractaire à la loi le 15 juin 1793 par le tribunal criminel du département du Cantal (A notre connaissance le doyen des guillotiné)

VANHOOFF Charles, né à Anvers, domicilié à Paris, département de la Seine, , condamné à mort le 25 messidoe an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur étant entré sur le territoire français, contre les dispositions de la loi du 6 7bre 1793, relative aux étrangers nés dans les pays avec lesquels la république est en guerre.

VANMINE Jeanne, ex religieuse domiciliée à Fontaiverault, département de la Mayenne et Loire, condamnée à mort comme contre-révolutionnaire le 21 nivôse an 2, par la commission militaire de Port-Malo.

VANMINE Madeleine, domiciliée à Saumur, département de Mayenne et Loire, condamnée à mort comme brigand de la Vendée le 21 nivôse an 2, par la commission militaire de Port-Malo

VANNE François, domicilié à Vihiers, département de Mayenne et Loire , condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

VANNIER Ferdinand, chirurgien, âgé de 59 ans, natif de Bourg, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 26 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VANNIER Philippe, volontaire au 3^{ème} bataillon de la 16^{ème} demi-brigade, domicilié à Longwy, département de la Moselle, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 19 nivôse an 2, par le tribunal révolutionnaire dudit département.

VANNIER Th. Thérèse, ex chanoine de St Quentin, âgé de 61 ans, né à Paris, département de la Seine, domicilié à St.-Quentin, département des Ardennes, condamné à mort comme ennemi de la révolution , le 4 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

VANNIER G. N. Antoine, employé aux douanes, âgé de 59 ans, natif de Nantes-sur-Seine, département de la Seine et Oise, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 12 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de

Paris, comme ayant secondé les complots liberticides de Capet, en participant à l'assassinat du peuple, le 10 août 1792.

VANNOD Jean Baptiste, (dit Montperreux), ancien militaire, ex noble, âgé de 60 ans, né à Vaulx, département du Doubs, domicilié à Pontarlier, même département, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

VANNOD Etienne Ferdinand, ancien militaire, ex noble, âgé de 72 ans, né à Arbois, département du Jura, domicilié à Salin, même département, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 9 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

VANOLY Jacques, maçon et gendarme nationale, domicilié à Vener, département du Var, condamné à mort le 15 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire dudit département.

VANOT Louise, ex religieuse, domiciliée à Valenciennes, département du Nord, condamnée à mort comme émigrée le 26 vendémiaire an 3, par la commission militaire de Valenciennes.

VANOT Marie Louise, (dit mère Nathalie), ci-devant ursuline à Valenciennes, condamnée à mort et exécutée le 17 octobre 1794 à Valenciennes.

VANRIZEMBURG Claude François, marchand, fabricant, âgé de 56 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 27 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VAQUE Bernard, ci-devant lieutenant d'infanterie et cultivateur, âgé de 60 ans né et domicilié à Langon, département de la Gironde, condamné à mort le 28 frimaire an 2, par la commission militaire de Bordeaux, comme convaincu de s'être qualifié de ci-devant noble depuis la révolution, d'avoir embrassé un émigré nommé l'Eglise, et de n'avoir pas accepté la constitution de 1793.

VAQUIER Bonaventure, ex maire de Perpignan, département des Pyrénées-Orientales, né et domicilié audit lieu, âgé de 41 ans, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 1^{er} messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

VARENNE-FENIL Philibert Charles Marie, ex noble, rentier, âgé de 61 ans, natif de Dijon, département de la Côte-d'Or, domicilié à Epidain, département de l'Ain, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 26 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VARENNE Claude Charles Joseph, ex marquis, âgé de 74 ans, natif de Jossin, département de l'Ain, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort

comme contre-révolutionnaire le 1^{er} pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VARENNE Etienne Marie, enseigne de vaisseau sur l'Apollon, domicilié à Semur département de la Côte-d'Or, condamné à mort comme traître à la patrie le 8 frimaire an 2, par le tribunal criminel du département de la Charente inférieure.

VARIN Pierre Vincent, juge du tribunal du district, âgé de 41 ans, natif de Rennes, domicilié à Port-Malo, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort le 2 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant déclaré que si on voulait arrêter les députés fugitifs de la convention, qui étaient sous la garde départemental, il irait à la tête du détachement de St-Malo et qu'il empêcherait qu'il fussent pris.

VARIN François (dit Riverieu), ex noble, âgé de 17 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 18 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VARLET Louis Henri, chef du dépôt des charrois à Frauciade, âgé de 26 ans, natif de Fissalme, département de l'Ain, domicilié à Franciade, département de la Seine, condamné à mort comme dilapidateur le 27 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

VARNES Etienne François, âgé de 56 ans, né à Chermont, département du Puy-de-dôme, ex noble, domicilié à Avignon, département du Vaucluse, condamné à mort comme conspirateur le 7 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

VAROQUIER Nicolas, notable de la commune de Sedan, âgé de 62 ans, natif de Givry, domicilié à Sedan, département des Ardennes, condamné à mort le 15 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice des conspirations et complots, formés avec le tyran Capet, ses agents, et notamment Lafayette en prenant et publiant, de concert avec lui, des arrêtés et proclamations au mois d'août 1792 tendantes à protéger sa trahison, et en retenant comme otages des représentants du peuple délégués par corps législatif.

VASON François Gabriel, officier municipal, domicilié à Faye-l'Abbesse, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VASSAL Louis François, ex noble âgé de 35 ans, natif de Fraicenet, département du Lot, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 2 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant eu des intelligences avec un de ses frères émigrés, et comme ayant lui-même émigré.

VASSAN ou VASSAUT Antoine, domicilié à Laon, département de l'Aisnes, condamné à mort comme émigré le 9 brumaire an 2, par le tribunal dudit département.

VASSE Abraham, armateur, domicilié à Dieppe, d'épatement de la Seine inférieure, condamné à mort comme receleur de prêtres réfractaire, le 2 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VASSEL Jean Mathieu, ci-devant prêtre, âgé de 34 ans, domicilié à Saint-Just, département de la Haute-Loire, condamné à mort comme réfractaire le 15 avril 1793 par la commission militaire séante au Puy (il s'agirait de la 1^{er} victime de la terreur dans la Haute-Loire)

VASSEROT Simon, marchand de toiles, âgé de 53 ans, natif de la commune de Vis, département des Hautes-Pyrénées, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort le 27 prairial an 2, par la commission militaire de Bordeaux, comme contre-révolutionnaire ayant trouvé son nom dans une lettre écrite à Pibereau père et fils, de Bordeaux où l'on blâmait Robespierre, Marat et le perti de la Montagne.

VASSEUR, maçon, domicilié à St-Geniez, département de l'Aveyron, condamné à mort comme complice de séditieux, le 24 floréal an 2, par le tribunal criminel du département de la Lozère.

VASSEUR François Alexis, graveur, domicilié à Colmar, département du Haut-Rhin, condamné à mort le 11 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département comme espion, et distributeur de faux assignats.

VASSEUR (dit Cyre), caporal dans l'armée révolutionnaire, âgé de 42 ans, natif de Barly-Pont-Leu, département de la Somme, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 3 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des correspondance avec les émigrés.

VATAR Victor, domicilié à Nantes, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 18 frimaire an 2, par la commission militaire de Nantes.

VATAR Victor, sans état, âgé de 19 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 28 brumaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VATELLE Jean Pierre, vigneron et volontaire au bataillon de la Haute-Saônes, domicilié à Venteil, département de la Marne, condamné à mort comme émigré, le 1^{er} pluviose an 2, par le tribunal criminel du département de la Meurthe.

VATRRAIN Anne, âgée de 25 ans, née à Etain, domiciliée à Verdun, département de la Meuse, condamnée à mort le 5 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de

Paris, comme convaincue d'avoir contribué à livrer la ville de Verdun aux Prussiens.

VATRAIN Henriette, âgée de 33 ans, née à Etain, domiciliée à Verdun, département de la Meuse, condamnée à mort le 5 floréal, de Paris, comme convaincu d'avoir contribué à la reddition de la place de Verdun aux Prussiens.

VATRAIN Hélène, âgée de 22 ans, née à Etain, domiciliée à Verdun, département de la Meuse, condamnée à mort, le 5 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincue d'avoir contribué à la reddition de la place de Verdun aux Prussiens.

VATRIN J., âgé de 65 ans, né à St-Pierre-Villars, département de la Meuse, juge de paix, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 9 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur ayant, après l'affaire du 20 juin 1792, colporté l'adresse du faubourg St-Antoine au tyran roi.

VATTIER A. C. ; maitre des poste à Bernis, né à Charenton, âgé de 51 ans, condamné à Mort le 22 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme coplice de la conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

VAUBERET Jacques François, rentier, âgé de 68 ans, né et domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 4 nivôse an 2, pat la commission révolutionnaire de Lyon.

VAUBERNIER Jeanne*, femme Dubarry , âgée de 42 ans, native de Vaucouleurs, ci-devant maîtresse de Louis XV, domiciliée à Lucienne, département de la Seine et Oise, condamnée à mort le 17 frimaire an 2, par la commission militaire de Paris, comme conspiratrice, et ayant porté à Londres le deuil du tyran roi.

VAUBLANC , domicilié à Paris, ex membre de l'assemblée législative, et condamné à mort par contumace, le 26 vendémiaire an 4, comme convaincu d'avoir fait partie des commission d'exécution et direction de la révolte qui a eu lieu les 12, 13 et 14 vendimiaire, d'avoir signé et ordonné l'exécution d'arrêtés rebelles contre la convention nationale ; il s'est soustrait au jugement, qui a été annulé par le conseil des 500 comme ayant été prononcé après sa nomination au corps législatif.

VAUCASNNE J. Guillaume François, marchand mercier, et membre de la commune, âgé de 35 ans, natif de Montgommery, département du Calvados, domicilié à Paris, département de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor ; exécuté le 11.

VAUCAPELLE G. J. L., âgé de 42 ans, ex curé de Releghem, né à Loidrezel, département du Nord, condamner à mort le 1^{er} thermidor an 2, par le tribunal de Paris, comme fanatique.

VAUCHEZ Augustin, garçon fabricant d'indiennes, âgé de 21 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 16 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VAUCLEMPUTE Pierre Joachim, prêtre réfractaire, âgé de 34 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamner à mort le 12 nivôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir gardé chez lui, au nombre des ses reliques, un petit paquet en papier, sur lequel était écrit : Sang de Louis XVI, qu'il présentait à plusieurs individus, pour les apitoyer sur son sort.

VAUCORET Jean, ex nobles, ci-devant chevalier de l'ordre du tyran roi, âgé de 63 ans, natif de Luthenet, département de la Nièvre, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 9 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

VAUDE François, ex curé âgé de 42 ans, né à Bermont-en-Cours, département de la Seine inférieure domicilié à mouton, département du Loiret, condamné à mort le 14 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme fanatique, ayant fait des processions et autres cérémonies extérieures, au mépris des lois, et s'étant apitoyé sur le sort du tyran roi, disant qu'il était mort innocent.

VAUDELIN Christophe, trompette des ci-devant, garde du tyran roi, domicilié à Beauvais, département de l'Oise, condamné à mort le 5 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département comme émigré.

VAUDIER-RINDON Jean, serrurier et déserteur autrichien, âgé de 25 ans, natif de Bruges, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 18 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur ayant entonné dans un cabaret une chanson en l'honneur de Comptines, disant que c'était à tort qu'il avait été guillotiné.

VAUDRAY Charles Etienne, homme de loi et juge de paix, âgé de 59 ans, né à Goudeville, domicilié à Fountenay, département de la Meurthe, condamné à mort le 19 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, ayant dit que les membres de la Convention étaient des gueux, qui travaillaient à leur intérêt personnel, des bêtes qui faisaient de mauvaise cause que celle de la constitution, et que les assignats seraient avilis au point, qu'on les balayerait dans les rues comme la poussière.

VAUDREMONT Pierre, affaneur, âgé de 26 ans, né et domicilié à Vaize, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 28 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VAUGUENEAU Joseph Henri, âgé de 28 ans, demeurant à Paris, né à Remiremont (Moselle), commis, condamné à mort à Arras le 4 floréal an II

VAUGUIARD Nicolas, domicilié à St-Vincent-sur-Jard, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

VAUJOURS Anne Hyacinthe, colonel du 3^{ème} régiment de Nancy, département de la Meurthe, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 20 avril 1793 par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos tendants à opérer, par le meurtre et l'incendie, la dissolution de la représentation nationale, et des sociétés patriotiques, et le rétablissement de la royauté.

VAULAN Jean, domicilié à Villedieu près Beaupréau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 11 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

VAUQUELIN-VRIGNY René, âgé de 72 ans, né à Vrigny, âgé de 72 ans, né à Vrigny, département de l'Orne, ex-noble, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 9 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

VAUQUOIS Louis René, employé aux fermes, âgé de 34 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 27 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant usurpé des pouvoirs et abusé de ceux qui lui avaient été délégués par les représentants du peuple

VAURENARD François Gabriel, ex-noble, rentier âgé de 59 ans, né et Domicilié à Lyon, département du Rhône, condamner à mort comme contre-révolutionnaire, le 1^{er} nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VAURENARD Antoine Elisabeth, fils, ex-noble, âgé de 20 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 1^{er} nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VAURS Jean (dit Lesoldat), domestique, domicilié à Boisset, département du Cantal, condamné à mort le 27 septembre 1793, par le tribunal criminel dudit département comme contre-révolutionnaire.

VAURS jean François, ex-curé de Gramat, natif de Floirac, département du Lot, âgé de 34 ans, domicilié à Charenton, département de la Seine, condamné à mort

le 11 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de paris, comme prêtre réfractaire, et ayant soutenu qu'il ne devait pas par conscience obéir à la loi.

VAUTHIER Pierre, domicilié à Villdieu près de Beaupréau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

VAUZON Ignace, canonnier de la marine à Brest, âgé de 36 ans, natif de Bauchard-le-Hur, département de la Haute-Saône, domicilié à Brest, condamné à mort le 2 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir été auteur ou complice d'une conspiration, par effet de laquelle le Pont-la-Montagne, ci-devant, Toulon, les forts qui entouraient ledit port, et le vaisseaux qui étaient dans la rade, ont été livrés aux Anglais et aux Espagnols.

VAVRE Philibert, veuve Maupetit, rentière, âgée de 61 ans, née et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamnée à mort comme contre-révolutionnaire, le 22 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VAYAUDO Etienne, domicilié à Bressuire, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 3 nivôse an 2, par la commission Militaire de Savenay.

VAZANTELE Jean, cordonnier, domicilié à Gonnord département de la Vendée, comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

VCHON Jean, domicilié à Beaupréau, département de Maeynne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

VEAU Jean (dit le Vieux), bordager, domicilié à St-Laurent-du-Montay, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 21 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe.

VEAUGIRARD Jean Pierre, ex-noble, natif de Choudieau, département de la Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le .. an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VEAULOT Jean, domicilié à Aboust, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

VECHEMBRE Georges, procureur, âgé de 54 ans, né et domicilié à Périgueux, département de la Dordogne, condamné à mort comme conspirateur, le 12 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

VEDIV Pierre, sculpteur, domicilié à Pringé, département de la Sarthe, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Pont-de-Cé.

VEIBELL Jacques, domicilié à Vettville, département du Haut-Rhin, condamné à mort comme émigré, le 16 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VEILLARD louis, domicilié à Lion-d'Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

VEILLON René, domicilié à la Châtaigneraye, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

VEISSET Jean Abraham, garde-magasin, domicilié à Fougère, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme prévaricateur et brigand le 23 frimaire an 2, par le tribunal de la Sarthe.

VEISSIER Jean, maire et homme de loi, domicilié à St-Urcize, département du Cantal, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 18 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VELLIN Jean Joseph Chrysostôme, propriétaire, et officier municipal, domicilié à Auriol, département des Bouches-du-Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VELTEN Thibault, laboureur, domicilié à Reingeldorf, département du Bas-Rhin, condamné à la déportation jusqu'à la paix, le 8 octobre 1793, par le tribunal criminel dudit département, comme ayant frappé un officier municipal en fonction.

VELTEN Joseph, laboureur, domicilié à Reingedorff, département du Bas-Rhin, condamné à être déporté jusqu'à la paix, le 8 octobre 1793, par le tribunal criminel dudit département comme ayant frappé un officier municipal en fonction.

VELTER Jean, laboureur, domicilié à Reingedorff, département du Bas-Rhin, condamné à mort comme instigateur d'émeutes, le 8 octobre 1793, par le tribunal criminel dudit département.

VENCE Jean Baptiste, négociant, domicilié à Marseille, département des Bouches-du-Rhône, condamné à mort comme fédéraliste, le 12 7bre, 1793, par le tribunal criminel dudit département.

VENCHES Joseph, orfèvre, domicilié à Montpellier, départ de l'Hérault, comdamné à mor comme fabricant de faux assignats,, le 25 brumaire an 2, par le tribunal criminel de l'Aveyron,.

VENDLING Ignace, laboureur, domicilier à Grémar, département du Haut-Rhin, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 14 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VENDLING Chrétien, domicilié à Strasbourg, département du Bas-Rhin, condamné à mort comme émigré, le 2 brumaire an 3, par le commission militaire de Strasbourg.

VENDRAN Jean Baptiste, propriétaire et membre du comité domicilié à Rédouin, département du Vaucluse ; condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VERNEAU Louis, domicilié à Nantes, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

VENETAU Jean, domicilié à Nantes, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

VENTE, voyez **DEVENTR**.

VERCHER Jean, tisserand, domicilié à Trémentine, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de SUMUR

VERCHERE Elisabeth, ex religieuse, domiciliée à Bollène, département du Vaucluse, condamnée à mort comme contre-révolutionnaire le 25 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

VERCHERE Louis, ex-noble, et conseiller au parlement de Dijon, âgé de 40 ans, né audit lieu, département de la Côte-d'Or, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 1^{er} nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VERD Pierre Etienne, ex président de l'élection, âgé de 37 ans, natif de Parinsière, département de la Loire, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 12 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VERD Jean, boulanger âgé de 39 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VERDA Pierre Geoffroi, (dit Lassuis), ex-noble, âgé de 22 ans, né et domicilié à Montluel, département de l'Ain, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 26 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Lyon.

VERDAN François, domestique à Ste-Cécile-sur-Yon, département de la Vendée, condamné à mort, comme conspirateur le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

VERDAUX Jean Pierre, cabaretier et voiturier, domicilié à Audun-Letiche, département de Moselle, condamné à mort comme distributeur de faux assignats, le 22 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VERDELIN Pierre Jacques César, ex-noble, domicilié à Cambrai département du Nord, condamné à mort le 9 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Cambrai, comme ne s'étant pas retiré de ladite ville, place forte d'ou il devait sortir comme ex-noble.

VERDIER Barthélemi, cultivateur domicilié à Conquête, département de l'Aveyron condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 26 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VERDIER Mathurin, domicilié à Luigné, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

VERDIER Jean, notaire et procureur, domicilié à Uzés, département du Gard, condamné à mort comme fédéraliste, le 8 pairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VERDIER, ex-abbé de Chaudesaigues, département du Cantal, condamné à mort comme complice de séditieux, le 24 floréal an 2, par le tribunal criminel du département de la Lozère.

VERDIER Mathurin*, âgé de 56 ans, né à Montpellier, département de l'Hérault, ex-secrétaire de l'évêché de ladite ville, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu.

VERDIER Catherine* âgée de 35 ans fusillée le 22 pluviôse an II

VERDIER Marie Louise* âgée de 35 ans fusillée le 22 pluviôse an II

VERDIER Rosalie*, âgée de 49 ans ex religieuse, condamné a mort 08 pluviôse an II, par la commission militaire

VERDIERE Charles (dit d'Hem), lieutenant général, ex-noble, âgé de 65 ans, né à l'Islee-Bourbon, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu.

VERDON Pierre, marchand, domicilié à Sonne, département de la Vendée, le 29 avril 1793, par la commission militaire séante à Sables.

VERDON Jean, domicilier à Neuzillac, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 8 nivôse an 2, par le tribunal criminel de Vienne.

VERDURE J. C., horloger, âgé de 27 ans, né à Berville département, condamné à mort le 22 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu.

VERDUZAN-LAVESSIERE, ex-noble, âgée de 40 ans, née et domiciliée à la Réole, département de la Gironde,, condamnée à mort le 7 pluviôse an 2, par la commission militaire de Bordeaux, à être détenue jusqu'à la paix, à une amende de 30.000 livres, et à être exposée sur la place publique de Bordeaux, pendant trois jours consécutifs, l'espace d'une heure, avec un écriteau portant ces mots : aristocrate, mère, sœur et belle-sœur à d'émigré.

VERDUZAN Victoire, religieuse âgée de 28 ans, ex-noble, née et domiciliée à la Réole, département de la Gironde, condamnée à être détenue jusqu'à la paix le 7 pluviôse an 2, par la commission militaire de Bordeaux, comme convaincu, que depuis sa sortie du couvent elle à fréquenté des fanatiques, des aristocrates, et qu'elle doit être rangée dans la classe des gens suspects.

VERGELI Pierre, domicilié à la Maléne, département de la Lozère, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 2 juin 1793 par le tribunal criminel dudit département

VERGER Michel, domicilié à Port Milo, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 29 nivôse an 2, par la commission militaire de Port-Malo.

VERGER Jean, maçon, domicilier à Vernoux, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 10 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VERGER Jean, domicilié à Largeasse, département des Deux-Sèvres,, condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur, comme conspirateur.

VERGER François, cordonnier domicilié à Querré, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur le 17 ventôse an 2, par la commission militaire d'Angers.

VERGER Denys François, domicilié à Venasque, département de Vaucluse, condamné à mort comme fédéraliste, le 15 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

VERGER Pierre, domicilier à Ste-Lumine-du-Coutay, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 floréal an 2, par la commission militaire de Nantes.

VERGES François officier de Santé, domicilié à Ste-Eulalie-d'Ambares, d'épatement de la Gironde, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 11 thermidor an 2, par la commission militaire de Bordeaux.

VERGEZES J. L., âgé de 42 ans, né à Saugues, d'épatement de la Haute-Loire, ex maire dudit lieu, condamné à mort comme conspirateur le 28 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

VERGNAUD Etienne, domicilié à Cliché, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 frimaire an 2, par le tribunal militaire dudit département.

VERGNIAUD Pierre Victorin*, député de la Convention nationale homme de loi, âgé de 31 ans, natif de Limoges, domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort le 9 brumaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'être auteur ou complice d'une conspiration contre l'unité et l'indivisibilité de la République, la sûreté et la liberté du peuple français, par suite des malheureuses journées du 31 mai 1 et 2 juin 1793.

VERIENNE Joseph, âgé de 16 ans né à St Maximilien, département de la Haute-Vienne, sans état et sans domicile fixe, condamné à mort le 7 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

VERIER J. J. Théodore Thomas, domicilié à Petit-Bois-St-Denis, département de l'Aisne, condamné à mort comme conspirateur le 23 nivôse an 2, par le tribunal d'Angers.

VERILLOT Etienne Philippe, sous-lieutenant au 7^{ème} régiment âgé de 20 ans, né et domicilié à Langres, département de la Haute-Marne, condamné à mort, le 8 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de manœuvres pratiquées par Dumourier à l'époque de sa trahison, tendantes à faire passer à l'ennemi deux escadrons du 10^{ème} régiment d'hussards.

VERKONIS Emmanuel, âgé de 48 ans, né à Hénnin près d'Oudenarde, demeurant à Warghem, fils d'Adrien et Pooraen Anne Marie, condamné à mort à Arras le 19 messidor an II

VERLAQUE Anne Victoire âgé de 19 ans, exécutée en l'An II pour avoir chanté une chanson en l'Honneur des Bourbons (comme révolutionnaire), Mn : Arch commune de Toulon)

VERLIER Romain, fils de Louis François, bourgeois, domicilié à Brunemont, département du Nord, condamné à mort comme émigré, le 30 vendémiaire an 3, par la commission militaire de Bois-le-Duc.

VERLING Marguerite, veuve Commet, domicilié à Vamerange, département de la Moselle, condamné à mort comme distributrice de faux assignats, le 16 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VERMANDOIS Saint-Simon Rouvroi de Sandricourt, évêque d'Agde, monter à l'échafaud à Paris en 1794 *(La vie religieuse à paris sous la terreur)*

VERMON Pierre Gibou, brasseur, ex notable, âgé de 44 ans, né et domicilié à Sedan, département des Ardennes, condamné à mort le 15 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la Fayette et du tyran roi, en retenant comme otages les représentants du peuple, et publiant, de concert avec Lafayette, des arrêtés contre-révolutionnaire.

VERMORET Pierre, vinaigrier, âgé de 33 ans, né à Rivotte, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 1^{er} nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VERMOT Henri, cultivateur domicilié à Maisonnette, département du Doubs, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 21 7bre 1793, par le tribunal criminel dudit département.

VERNARDET Christophe, garçon teinturier, âgé de 26 ans, natif de St Etienne, domicilié à Givore, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire de Lyon.

VERNAS Joseph, rentier, ex noble, âgé de 50 ans, natif de Grenoble, département de l'Isère, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 6 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VERNAY Antoinette femme Courtois, revendeuse, âgé de 48 ans, née et domiciliée à Lyon, département du Rhône, condamnée à mort comme contre-révolutionnaire le 22 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VERNEAU Jacques, employé dans les forges, âgé de 47 ans, né et domicilié à Perenoy, département de Saône et Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 2 germinal an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VERNET Emilie., femme Chalgrin, âgée de 34 ans, née à Bayonne, département des Pyrénées-Orientales, domicilié à Passy, département de la Seine, condamnée à mort le 6 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ennemie du peuple, ayant été trouvé dans son appartement 50 livres de bougies provenant d'un vol fait au garde meuble de la Muette.

VERNET Pierre (dit Marqueysat), ex chanoine, domicilié à Sarlat, département de la Dordogne, condamner à mort comme réfractaire à la loi, le 14 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VERNET Simon André, (dit Lasabrège), ex curé de Monjab, domicilié à Villeneuve-de-Berg, département de l'Ardèche, condamné à mort comme réfractaire, le 24 ventose an 2, par le tribunal criminel du département de la Drôme.

VERNEY Joseph, âgé de 28 ans, né à Crest-Vatant, département du Mont-Blanc, porte clef de la maison d'arrêt du Luxembourg, puis ex concierge de celle de St Lazare à Paris, condamné à mort, le 17 floréal an 3, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de Fouquier-Tinville.

VERNIAU Gilbert Pierre, ex religieuse minime, âgé de 61 ans, né à Moulins, département de l'Allier, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 8 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VERNHET Jean Baptiste, domicilié à Larouvière, département de l'Aveyron, condamné à la déportation, le 24 mai 1793, par le tribunal criminel dudit département.

VERNIN Madeleine, (dit Saigrepoint), âgée de 57 ans, née et domiciliée à Moulins, département de l'Allier, condamnée à mort, le 22 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincue d'avoir entretenu des correspondances et intelligences avec le nommé Frémont, émigré.

VERNIN Marie Geneviève, dite(Daigrepoint), veuve Frémont âgé de 55 ans, née et domicilié à Moulins, département de l'Allier, condamnée à mort le 22 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincue d'avoir entretenu des correspondances et intelligences avec le nommé Frémont émigré.

VERNINAT Bertrand, fils de Pierre, domicilié à Capelle-Ausacq, département du Lot, condamné à mort comme émigré, le 25 vendémiaire an 3, par la commission militaire de Bois-le-Duc.

VERNON Joseph, rentier, âgé de 51 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 23 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VERON Anne, lingère, domicilié à Montjean, département de la Mayenne, condamné à mort comme complice des brigands de la Vendée, le 6 floréal an 2, par la commission révolutionnaire de Laval.

VERON Mathurin, domicilié à Noirlieu, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

VERPIAN Pierre, cultivateur, domicilié à Mouriez, département de Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 15 germinal an 2, par le tribunal criminel du département des Bouches-du-Rhône.

VERRIER Pierre, fermier de la Saulsotte, domicilié à Villenox, département de l'Aube, condamné à mort le 23 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant dit que la nation était gouvernée par des gueux, des coquins, des gredins, que la nation lui faisait payer plus d'impôts qu'il n'avait de revenus; qu'elle ruinait tous les propriétaires et les fermiers; qu'il désirait l'arrivée du roi de Prusse et l'attendait à son dîner; que jamais la Nation ne pourrait l'emporter sur les puissances coalisées; que la France ne pouvait être gouvernée que par un roi, et que tant qu'elle n'en aurait pas, elle serait sans pain; que les représentants du Peuple étaient tous des barbares, et gens de mauvaise vie; qu'ils allaient tirer tout l'argent de France pour se sauver avec; qu'ils faisaient périr tous les enfants et les citoyens; que dans la Convention il n'y avait pas un seul homme à talent; qu'elle n'était composée que d'un tas de marchands de bois, de marchands de charbon, de va nu pieds, et qu'elle ne désirait que de faire la loi.

VERRIER Jean Antoine, domicilié à Nantes, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

VERRIER François, rentier, âgé de 65 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 1^{er} pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VERRON René, domicilié à Azé, département de la Mayenne, condamné à mort comme conspirateur le 23 nivôse an 2, par la commission militaire d'Angers.

VERRON Antoine, domicilié à Coucy-les-Heppes, département de l'Aisne, condamné à mort comme émigré, le 29 floréal an 2, par la commission militaire d'Arras.

VERRON Antoine, âgé de 26 ans, né à Conchy les Lieppe en Laonnois, condamné à mort à Arras le 29 floréal an II

VERSAY Jean, domicilié à Ste-Christine, département du Rhône, condamner à mort comme brigand de la Vendée, le 15 frimaire an 2, par la commission militaire de Nantes.

VERTAMY Antoine, ex noble et receveur des droits d'enregistrement, âgé de 61 ans, natif de Bafi, département du Puy-de-Dôme, domicilié à St-Bonnet-la-Montagne, département de la Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 9 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VESTAVELLE Jean Baptiste, âgé de 31 ans, né à Hazebroucq, marchand à St Omer, époux de De Voor Louise, condamné à mort à Arras le 8 messidor an II

VERTEUIL Adélaïde, ex noble, domicilié(e) à Rochefort, département de Mayenne et Loire, condamné(e) à mort comme complice des brigand de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

VERTEUIL Jacques Alexis, ex-noble, domicilié à Beaurepaire, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

VERVITCH Pierre, curé d'Hazebrouk, âgé de 45 ans, natif de Moorflide dans le territoire impérial, domicilié à Hazebrouk, département du Nord, condamné à mort comme conspirateur le 8 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

VERVITCH Marie-Thérèse, maîtresse d'école de charité, âgée de 46 ans, native de Moorflide dans le territoire impérial, domicilié à Hazebroùk, département du Nord, condamné à mort comme conspiratrice le 8 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

VESTERMANN François Joseph, général de la brigade, natif de Molsen, département du Bas-Rhin, âgé de 40 ans, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 16 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir trempé dans une conspiration tendante à détruire la représentation nationale et le gouvernement républicain.

VETELAY Pierre, domicilié à Nantes, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

VETELAY Maurice, domicilié à Nantes, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

VESTOCK Jean Louis, âgé de 39 ans, né à Sainte Marie Capelle, fils de Pierre et Dupret Marie Françoise, condamné à mort à Arras le 12 messidor an II

VEYANT Mathieu, boucher, domicilié à Cattenon, département de la Moselle, condamné à mort, le 17 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département comme distributeur de faux assignats.

VEYRENT Laurent (dit Secel), homme de loi procureur de la commune, âgé de 50 ans, né et domicilié à Douzère, département de la Drôme, condamné à mort comme conspirateur, le 11 ventose an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

VEZAIN Jean, domicilié à Roguet, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 28 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

VEZOLAT E. J., âgée de 30 ans, née à Leigne, département de la Côte-d'Or, ex religieuse converse carmélite, domiciliée à Compiègne, condamnée à mort le 29 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant fait partie d'un rassemblement fanatique et contre-révolutionnaire.

VAILLE François Marie, commis libraire, âgé de 21 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VIAILLIER Jean Marie, avoué, âgé de 45 ans, natif d'Amplepuis, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 6 ventose, an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VIAL Antoine, tisserand, âgé de 33 ans, né à St Just-la-Pendue, domicilier à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 14 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VIAL Benoit, batelier, âgé de 42 ans, natif de Cottance-en-Forez, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VIAL Anne, ex carmélite, âgée de 62 ans, née et domiciliée à Lyon, département du Rhône, condamnée à mort comme contre-révolutionnaire, le 16 germinal an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VIAL André, défenseur officieux, âgé de 31 ans, né et domicilié à Commune-d'Armes, département de la Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 26 ventose an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VIAL Jean Baptiste, perruquier, âgé de 18 ans, natif de Dôle, département du Jura, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 23 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VIAL Philibert, coutelier, âgé de 41 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 28 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VIAL Jean, instituteur, âgé de 27 ans, natif de Bard, département de la Loire, domicilié à Montbrison, même département, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 28 ventose an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VIAL Nicolas, marchand âgé de 71 ans, natif de Lyon, département du Rhône, domicilié à Charreton, département de la Seine, condamné à mort, le 28 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur et ayant conservé chez lui une représentation enluminée de l'assassin de Marat, avec une plainte au bas.

VIALA Jean, (dit Jeanon), domicilié à Chastelnouvel, département de la Lozère, condamné à mort comme complice de séditeux, le 24 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VIALLIER Jean Marie, avoué domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 6 ventose an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VIAN Charles, domicilié à la Plaine-les-Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

VIAN P. Barthelemi, ex religieux, domicilié à Marseille, département des Bouches-du-Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VIANNET Jean, domestique, âgé de 21 ans, natif de St rambert, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 14 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VIANY Laurent J. B., ex-noble, domicilié à Aix, département des Bouches-du-Rhône, condamné à mort comme émigré, le 19 messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange.

VIART Achille, ancien militaire, âgé de 46 ans, né à Antibes, département du Var, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de la faction de la conspiration de la faction de l'étranger, du soulèvement des prisons et

de l'assassinat du représentant du peuple Collot d'Herbois, il a été conduit au supplice avec une chemise rouge.

VIAU Michel, prêtre réfractaire, domicilié à Bédouin, département de Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VIAU Roman, potier de terre, domicilié à Bédouin, département de Vaucluse, condamné à mort le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

VIAU Etienne, propriétaire, domicilié à Bédouin, département de Vaucluse, condamné à mort le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme conspirateur.

VIAU René, tisserand, domicilié à Neslé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 18 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué.

VIAU Pierre, domicilié à la Tour-Landry, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué.

VIAU Jean, tailleur, domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur, comme conspirateur.

VIAU Pierre, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Rennes, comme brigand de la Vendée.

VIAUD Etienne Benj., marin, domicilié à Barbatre, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 25 mai 1793, par la commission militaire des Sables.

VIAUD Jean Etienne, cultivateur, propriétaire et notable, domicilié à Venasque, département de Vaucluse, condamné à mort comme fédéraliste, le 15 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

VIAUX Perrine, femme Renou, domiciliée à St-Laurent-de-le-Plaine, département de Mayenne et Loire, condamnée à mort comme traître à la patrie, le 13 ventose an 2, par la commission militaire d'Angers.

VICARY Dominique Isidore, médecin, âgé de 54 ans, natif de Château-Renard, département des Bouches-du-Rhône, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 7 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VICHERY Noëlle, âgée de 32 ans, née à Cambrai Cambligneul, épouse de Fouquart Louis, condamnée à mort à Arras le 27 messidor an II

VICHOT Simon, âgé de 27 ans, garçon marchand de vins, natif de Paris, département de la Seine, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

VICHY Jean Baptiste, soldat au ci-devant régiment de Béarn, domicilié à Riom, département du Puy-de-Dôme, condamné à mort, le 20 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme déserteur.

VICNARSKY Simon, tailleur polonais, domicilié à Port-Malo, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire de Port-Malo.

VICOIGNE Jean Baptiste François, âgé de 33 ans, né à Béthune, imprimeur à Arras, époux de Lallart Amélie Joseph, condamné à mort à Arras le 27 floréal an II

VIDAL Azarias, marchand âgé de 45 ans, natif d'Avignon, département de Vaucluse, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 18 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VIDAL, fils aîné, domicilié à Thoras, département de la Haute-Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 29 ventose an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VIDAL Jean, maire de Thoras, domicilié idem, département de la Haute-Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 5 7bre 1793, par le tribunal criminel du département de la Lozère.

VIDAUD Jean Jacques, (dit Latour, ex noble et conseiller d'état domicilier à Avignon, département de Vaucluse, condamné à mort comme contre révolutionnaire, le 7 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange

VIDECOC Jean Pierre, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort comme émigré, le 27 messidor an 2, par le tribunal militaire du 1^{er} arrondissement de l'armée des Pyrénées-Occidentale.

VIDEL Guillaume, brigand de gendarmerie, âgé de 48 ans, natif de Brioude, département de la Haute-Loire, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VIEAUD Jean, boucher, domicilié à St-Laurent, département de la Gironde, condamné à mort comme embaucheur, le 15 frimaire an 2, par le tribunal criminel révolutionnaire de Marseille.

VIEILLEPEAU François, marchand de sel, âgé de 23 ans, natif de Mabrie, département de l'Orne, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de Bicêtre où il était détenu, tendante à forcer la garde de cette maison, se porter à la Convention et singulièrement aux comités de salut public et de sûretés générales, en égorger les membres les plus marquants, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger.

VIEILLIASSE Jean, dessinateur, âgé de 23 ans, natif de Menn, département du Loiret, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire de Lyon.

VIENNE Charles Marie Joseph, vicaire de N-D de la Chaussée à Valenciennes, né le 7 Novembre 1765 à le Cateau, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Valenciennes, le 26 vendémiaire An III.

VIENNET Aubert, rentier, domicilié à Cambrai, département du Nord, condamné à mort le 21 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Cambrai, comme traître à la patrie, prévenu d'avoir discrédité les assignats.

VIERNE Joseph, passementier, domicilié à Nismes, département du Gard, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 21 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VIETTE Jean Baptiste, journalier, âgé de 56 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 25 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu de complicité dans l'agiotage qui a eu lieu relativement à l'emprunt fait sous le nom des fils du roi d'Angleterre, par un acte déposé chez Brichard, notaire à Paris.

VIEUX Jean, domicilié à Bouguenais, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes.

VIGEE Louis François Sébastien député à la Convention nationale, âgé de 36 ans, né au Rosiers, grenadier du 2^{ème} bataillon de Mayenne et Loire, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 9 brumaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'être auteur ou complice d'une conspiration contre l'unité et l'indivisibilité de la république, la sûreté et la liberté du peuple français, et par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin 1793.

VIGERIE Pierre, menuisier, âgé de 36 ans, né à Vernay, département du Puy-de-Dôme, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 17 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant détourné, par différents propos, deux citoyens de la première réquisition de partir aux frontières, et en disant qu'il ne portait pas de cocarde, parce qu'il ne s'en souciait pas, et qu'il préférerait un roi à la République.

VIGNAUT Barthelemi, vivant de son revenu et clerc de procureur, âgé de 30 ans, né à St Sauge, département de la Nièvre, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 24 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme chef de la fraction fédéraliste et l'un des agents, de Brissot.

VIGNAY Marie, domicilié à Nantes, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme complice des brigands de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

VIGNE Pierre, crocheteur, âgé de 29 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VIGNE Jean Etienne, ouvrier en soie âgé de 50 ans, natif de Turin en Piémont, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 23 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VIGNE Balthazard, notaire, âgé de 60 ans, natif de Mornas, département du Vaucluse, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 26 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VIGNE Marc Antoine, serrurier, domicilié à Nismes, département du Gard, condamné à mort comme instigateur de révolte, le 25 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VIGNE Michel, domicilié à la Chapelle-Rousselin, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

VIGNE Jean, serrurier, domicilié à Nismes, département du Gard, condamné à mort comme fédéraliste, le 1^{er} thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VIGNE Jean, domicilié à St Clair, département de Lot et Garonne, condamné à mort, le 27 messidor an 2, par le tribunal militaire du 1^{er} arrondissement de l'armée des Pyrénées-Occidentales, comme émigré.

VIGNEAU Jean, marchand drapier, âgé de 32 ans, natif de Bordeaux, département de la Gironde, domicilié à Langon, même département condamné à dix années de fers, et a être exposé sur un échafaud pendant trois marchés, sur la place publique, le 27 frimaire an 2, par la commission militaire de Bordeaux, comme convaincu d'avoir été du club monarchique, de s'être fait expulser de la société des sans-culottes, et d'avoir refusé son habit d'uniforme pour un volontaire.

VIGNEAU René, domicilié à Fitte-Sauvin, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 20 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

VIGNEAU André, domicilié à St Remi, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

VIGNERON Christophe, laboureur, domicilié à Chalain, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 thermidor an 2, par la commission révolutionnaire séante à Château-Gontier.

VIGNERON François, homme de loi, âgé de 44 ans, né à Bordeaux, domicilié à Bruges, département de la Gironde, condamné à mort, le 29 prairial an 2, par la commission militaire de Bordeaux, comme convaincu qu'il doit être dans la classe des aristocrates et des ennemis de la révolution.

VIGNERON Amable Firmin, ex carme, domicilié à Amiens, département de la Somme, condamné à mort, comme réfractaire à la loi, le 19 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VIGNERON Suzanne, âgée de 23 ans, née et domiciliée à Nancy, département de la Meurthe, condamnée à mort, le 8 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspiratrice, ayant entretenu des correspondances avec Vigneron, émigré.

VIGNIE Etienne, ex chapelain de Langlois de Pommeuse, âgé de 40 ans, né à Rigeaux, département de la Seine et Marne, condamné à mort le 12 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir facilité les correspondances et intelligences entretenues par les frères et femme Langlois, avec les ennemis extérieurs de la République.

VIGNY E. P., âgé de 26 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, étudiant en droit, condamné à mort comme conspirateur le 8 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

VIGOR Jean, ex chevalier de St Louis, âgé de 71 ans, natif de Bourg, département de la Gironde, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 27 messidor an 2, par la commission militaire de Bordeaux.

VIGOT Etienne, ouvrier en soie, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 25 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VIGUIER Joseph, sellier, âgé de 40 ans, natif de Besançon, département du Doubs, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 7 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VILAIN Philippe, domicilié à la Chapelle St Sauveur, département de la Loire inférieure, condamné à mort le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

VILAIN Pierre, domicilié à Nantes, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

VILAINE René, domicilié à St Julien-de-Coucelles, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 pluviôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

VILARIO Thérèse Catherine Marguerite, veuve Rostt, vivant de son revenu, domiciliée à Velleron, département du Vaucluse, condamnée à mort comme contre-révolutionnaire le 7 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

VILARET Antoine, domicilié à Marseille, département des Bouches-du-Rhône, condamné à mort comme fédéraliste le 24 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VILARME Martin, ouvrier en soie, domicilié à Bager, département de l'Ain, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 23 floréal an 2, par la commission militaire de Grand-ville

VILHIEN Alexandre, ex vicaire de Larnagol, domicilié à Marnagol, département du Lot, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 15 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VILENOT Jacques, domicilié à Bouguenais, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes.

VILLAIN Jacques, domicilié à la Ronsière, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

VILLAIN Adrienne Françoise, femme Rollet-Davaux, ex-noble, âgée de 59 ans, née et domicilié à Riom, département du Puy-de-Dôme, condamné à mort comme conspiratrice, le 24 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

VILLAIN Mathurin, domicilié à St Guilain, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay

VILLAMERE Charles, âgé de 38 ans, natif de Toul, département de la Meurthe, militaire, domicilié à Paris, condamné à mort le 28 floréal an 4, par le tribunal criminel de Paris, comme convaincu d'émigration, et prévenu de conspiration contre la république, en introduisant de faux assignats dans le département de l'Isère.

VILLARD Antoine François, ex-noble, ci-devant commissaire de la marine, âgé de 47 ans, natif de Bayonne, département de la Nièvre; condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 23 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VILLARD François César, fabricant d'étoffes, domicilié à l'Isle, département de Vaucluse, condamné à mort comme fédéraliste, le 16 messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange.

VILLARD Michel, ouvrier en soie, âgé de 53 ans, natif de Voiron, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamner à mort comme contre-révolutionnaire le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VILLARD Germain, natif de Lyon, département du Rhône, y demeurant, voyageur dans la Chapellerie, condamné à mort par la commission révolutionnaire de Lyon, le An 2, comme contre-révolutionnaire.

VILLARET, fils, domicilié à Toulouse, département de la Haute-Garonne, condamné à mort comme chef d'émeutes contre-révolutionnaire, le 17 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VILLARIO Rolland, ex notaire, domicilié à Lauzanne d'Azerbe, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 27 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

VILLATTE Joachim*, ex juré au tribunal révolutionnaire âgé de 26 ans, né à Allun, département de la Creuse, domicilié à Paris, condamné à mort le 17 floréal

an 3, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de Fouquier-Tinville.

VILLE François Joseph, prêtre, domicilié à Montélimart, département de la Drôme, condamné à mort comme émigré, le 27 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département du Var.

VILLEBOIS, domicilié à Paris, rédacteur du journal de la Quotidienne, condamné à mort par contumace, le 5 brumaire an 4, par le conseil militaire établi à Paris au Théâtre français, comme convaincu d'avoir, par son journal, constamment provoqué la révolte contre la Convention nationale, et le rétablissement de la royauté; il s'est soustrait au jugement.

VILLECOT Guillaume, jardinier, âgé de 39 ans, natif de Maupertuis, domicilié à Guerard condamné à mort le 12 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir caché de l'argenterie dans le jardin de Langlois-Guerard, et porté chez Deligny du numéraire et des bijoux pour les enfouir.

VILLECROS Joseph, Tonnelier, domicilié à Marseille, département des Bouches-du-Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 6 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VILLEMAIN C. B., âgé de 23 ans, né à Lievremont, ex curé dudit lieu, y demeurant, condamné à mort, le 2 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, et ayant favorisé l'émigration d'une femme et d'un jeune homme.

VILLEMIN Claude Joseph, journalier, âgé de 26 ans, né et domicilié à Guyans-en-Venne, département du Doubs, condamné à mort le 9 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur ayant attenté à la sûreté des personnes et des propriétaires.

VILLENEUVE Anne* Françoise (de), fusillée le 1er février 1794.

VILLENEUVE Louis Henri, (dit Trans), colonel du ci-devant régiment de Roussillon, âgé de 59 ans, natif de Marseille, département de la Seine, condamné à mort le 17 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir conçu un projet de soulèvement de la part des détenus avec lui dans la maison d'arrêt de Pont-Libre.

VILLENEUVE Louis Mazet (dit Laroche), domicilié à Nancy, département de la Meurthe, condamné à mort comme émigré, le 10 ventose, an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VILLENEUVE René, travailleur aux mines, domicilié à Bonpère, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 22 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe.

VILLENEUVE Marc, fils aîné, ex-noble, âgé de 40 ans, né et domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 1^{er} thermidor an 2, par la commission militaire de Bordeaux.

VILLENEUVE Nicolas Abel, commis négociant, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 8 brumaire an 2, par la commission militaire de Bordeaux.

VILLENEUVE Louis Elzéar, ex-noble, natif d'Aix, département des Bouches-du-Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, par la commission révolutionnaire de Lyon, le an 2.

VILLERET Joseph, musicien, âgé de 38 ans, natif de Butie, département du Puy-de-Dôme, domicilié Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 21 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VILLERS Antoine, cuisinier, domicilié à Creusery, département de la Somme, condamné à mort, le 5 thermidor an 2, par la commission militaire de Bruxelles, comme émigré.

VILLET Pierre, domicilié à Petite Ville, département de l'Eure, condamnée à mort comme brigand de la Vendée, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

VILLETET René, domicilié à Andrezé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

VILMAY Jacques Augustin, ex garde chasse, âgé de 52 ans, né à St Germain, domicilié à Echaboulin, condamné à mort le 3 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ennemi du Peuple, en insultant la mémoire de Marat, le traitant de scélérat, et disant que tout individu, qui soutiendrait les intérêts de Marat, était un coquin.

VILMET Antoine, cabaretier, âgé de 36 ans, natif de Laval, département des Ardennes, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 7 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VILNEAU Jacques, ex chanoine, domicilié à Thouars, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme conspirateur, le 30 frimaire an 2, par la commission militaire de Saumur.

VILNERIN Jean, domicilié à Nantes, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 29 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

VILODOT Jacques, domicilié au Mans, département de la Sarthe, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

VIMAL Jean Baptiste(ou Jean Blaise), marchand et fabricant papetier, natif d'Ambert, département du Puy-de-Dôme, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 22 juin 1792, par le tribunal criminel dudit département, comme fabricant de faux assignats.

VIMEAU François, passementier, âgé de 61 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 14 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

VINCENOT Jean, ci-devant tenant maison garnie, depuis chef aux transports pour l'armée des Alpes, âgé de 56 ans, natif de Gondrecourt, département de la Meurthe, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 11 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire, séant à Paris, comme convaincu d'être auteur ou complice des conspirations de la ville de Lyon, et d'avoir dit qu'il fallait marcher en force sur Paris, pour y avoir les têtes de Marat de Robespierre et de Tallien.

VINCENT Alexis, maire de La Chapelle-St Laurent, département des Deux-Sèvres, a pris part au pillage de Parthenay avec les soldats de Lescure et a volé le boulanger Gâtard, condamné à mort par le tribunal criminel des Deux-Sèvres le 22 frimaire an 2. (livre de Maurice Poignat : "Histoire des communes des Deux-Sèvres-le pays du Bocage édité en 1986 par les éditions Projet)

VINCENT Jean Baptiste, courtier de vins, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme distributeur de faux assignats, le 2 ventose an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VINCENT Anne Joseph, âgée de 28 ans, née à Humières, fille de boutique, condamnée à mort à Arras le 14 floréal an II

VINCENT Jean Baptiste, entrepreneur de bâtiments, agent de la grosse artillerie et membre de la commue de Paris, département de la Seine, y demeurant, âgé de 36 ans, natif de Mouthier St-Jean, département de la Côte-d'Or, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traîtres à la Partie.

VINCENT François Nicolas*, secrétaire général du département de la guerre, ci-devant cler de procureur, âgé de 27 ans, né et domicilié à Paris, département de la

Seine, condamné à mort le 4 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire séante à Paris, comme convaincu d'avoir participé à une conspiration contre la liberté et la sûreté du peuple français, tendante à troubler l'état par une guerre civile, en armant les citoyens les uns contre les autres; et contre l'exercice de l'autorité légitime: par suite de laquelle, dans le courant de ventose, des conjurés devaient dissoudre la Représentation nationale, assassiner ses membres et les patriotes, détruire le gouvernement républicain, s'emparer de la souveraineté du peuple, et donner u tyran à l'état.

VINCENT Catherine Suzanne, femme Griois, âgée de 45 ans, née et domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la fraction de l'étranger, du soulèvement des prisons, et de l'assassinat du représentant du Peuple Collot-d'Herbois, Elle a été conduite à l'échafaud, avec une chemise rouge.

VENCENT Georges Julien Jean, commissaire de marine et du commerce de Hollande, âgé de 48 ans, né et domicilié à Port-Malo, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort le 18 juin 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration dont le ci-devant marquis de la Rouerie était chef, dans la ci-devant province de Bretagne.

VINCENT Claude Aimé, ex-noble et banquier, âgé de 59 ans, natif de St Etienne, département du Rhône, domicilié à Lyon, même département, condamné à mort le 27 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon, comme contre-révolutionnaire.

VINCENT François, rentier, âgé de 57 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 27 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VINCENT Antoine, (dit Soleymieux), marchand de rubans, âgé de 55 ans, né et domicilié à Commune-d'Armes, département de la Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 29 ventose an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VINCENT Jean François, gendarme, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VINCENT Jean François, manufacturier, âgé de 60 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 23 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

VINCENT Pierre, journalier, domicilié à la Chapelle-Seguin, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 29 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

VINCENT Louis, domicilié à la Chapelle-St-Laurent, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VINCENT René, domestique domicilié au Pont-de-Cé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 22 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe.

VINCENT Pierre, garçon laboureur, domicilié à Bouzilliers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 19 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe.

VINCENT René Jacques, ex curé, domicilié à Gloué département de la Vienne, condamné à mort comme réfractaire, le 28 ventose an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VINCENT Antoinette, ex sœur de St-Joseph, domiciliée à Vernosc près Annonay, département de l'Ardèche, condamnée à mort le 20 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme receleuse de prêtre réfractaire.

VINCENT René, sellier, domicilié à Avignon, département du Vaucluse, condamné à mort comme fédéraliste, le 8 messidor an 2, par la commission populaire, séante à Orange.

VINCENT René, domicilié à Montglone, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

VINCENT Pierre, domicilié à Lejenay, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

VINCENT Mathurin, domicilié à Beaupréau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire, séante à Nantes.

VINCENT Pierre, domicilié à Beaupréau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

VINCENT Pierre Antoine, domicilié à Cloué, département de la Vienne, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 5 avril 1793, par le tribunal criminel dudit département.

VINCENTY Esprit, ex abbé, instituteur, domicilié à Piolenc, département de Vaucluse, condamné à mort, comme conspirateur, le 9 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

VINCHEQUERRE François, âgé de 69 ans, né à Chartres, demeurant à Aire, condamné à mort à Arras le 25 prairial an II

VINCHON Jean Claude, domicilié à Letric, département des Vosges, condamné à mort comme émigré, le 29 germinal an 2, par la commission militaire séante à Auxonne.

VINCLY Charles Louis Guislain Joseph (DE FRANCE), marquis de Noyelle Vion, âgé de 71 ans, né à Vaulx, ex chanoine, condamné à mort à Arras le 17 germinal an II

VINCONNEAU Pierre, marchand domicilié à Loge-Fougereuse, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 27 vendémiaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VINCONNEAU Pierre, marchand domicilié à Loge-Fougereuse, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 8 vendémiaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VINDRET Joseph, notaire, domicilié à Carouge département du Mont-Blanc, condamnée à mort comme distributeur de faux assignats, le 25 floréal an 2, par le tribunal criminel du département de l'Isère.

VINET Pierre, domicilié à Bouguenais, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

VINET Louis, domicilié à Boussay ou Bousse, département de la Loire inférieure condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

VINET Baptiste, domestique, domicilié à St Pierre-de-Cholet, département de Mayenne et Loir, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

VINET Jacques, garçon laboureur, domicilié au petit Cholet, département de Mayenne et Loire condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Sablé.

VINETTE Pierre, domicilié à St Hilaire, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

VINFRAY P. G. V., ex-noble, ancien garde du corps de Stanislas Xavier, frère du tyran Capet, âgé de 56 ans, né à Versailles, domicilié à Freux, département de l'Eure et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 7 thermidor séant à Paris.

VINSAC François, homme de loi, domicilié à Verdun, département de la Haute Garonne, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 8 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VIOLETTE Catherine, femme Bedtinger, négociante, âgée de 39 ans, demeurant ordinairement à Courtray, logée à Versailles, condamnée à mort, le 18 nivôse an 2, par le tribunal révolutionnaire séante à Paris, comme convaincue d'avoir entretenu des correspondances avec les ennemis de la République, postérieurement à l'évacuation de la Belgique; d'avoir logé chez elle le général de l'armée anglaise, et d'avoir eu des intelligences avec le général Marassé, depuis sa mise en état d'arrestation par le décret de la Convention.

VIOLLEAU Jacques, domestique, domicilié à la Pellouille, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée le 29 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

VIOLLET François, négociant, âgé de 60 ans, natif de Chambéry, département du Mont-Blanc, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 23 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

VION Jean Baptiste, domicilié à Raffon, département de la Vendée, condamné à Mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

VIONNET Dominique, marchand fabricant, âgé de 49 ans, né et domicilié, âgé de 49 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 5 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

VIOT François, domicilié à Loroux-Boteraux, département de la Loire inférieure condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 28 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

VIOT Julien, domicilié à Bouguenais, département de la Loire inférieure condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission révolutionnaire séante à Nantes.

VIOT René, domicilié à Loroux département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

VIOT François, domicilié à Loroux, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Nantes.

VIOT, domicilié à la Chapelle,-Bassemer, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

VIOTE A. H. B., homme d'affaire de l'ex princesse Monaco, âgé de 45 ans, né à Besançon, département du Doubs, condamné à mort comme Conspirateur, le 8 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

VIQUEREUIL Magdeleine, femme Guerinot, mercière, domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à mort, le 19 janvier 1793, par le tribunal criminel dudit département comme distributrice de faux assignats.

VIRAC Jean Baptiste, chirurgien, âgé de 63 ans, né et domicilié à Langon, département de la Gironde, condamné à mort le 17 frimaire an 2, par la commission militaire de Bordeaux, comme n'ayant pas accepté la constitution républicain de 1793.

VIREBENT Jean Joseph, capitaine de la troupe soldée, domicilié à Toulouse, département de la Haute-Garonne, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 13 ventose an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VIRET Antoine, chapelier, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 16 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

VIRIEU François henri*, Colonel de régiment ex-député aux état généraux A la fin du siège de Lyon, il voulut s'enfuir et fut tué par des paysans en 1793

VIROLLE Marie Magdeleine, coiffeuse, âgée de 25 ans, née à Angoulême, domiciliée à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 16 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme auteur d'écrits, dans lesquels, les membres de la Convention et des autorités constituées étaient traités de gueux.

VIROT François Charles*(dit Sombreuil), ex gouverneur des Invalides, âgé de 74 ans, né à Imsisheim, département du Haut-Rhin, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice de la conspiration de la soulèvement des prisons, de l'assassinat du Représentant du peuple Collot d'Herbois, il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

VIROT Stanislas (dit Sombeuil) fils, capitaine de hussards, âgé de 26 ans, natif de Lechoisies, domicilié à Poissy, département de Seine et Oise, condamné à mort, le 29 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice de la faction de l'étranger, du soulèvement des prisons, de l'assassinat du Représentant du Peuple Collot d'Herbois, il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

VIRSOLLET Mathurin, domicilié à Rochef-sur-Loire, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur le 23 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers.

VISON Jean Jacques Claude, préposé des marchands de marée, âgé de 37 ans, natif de Dieppe, département de la Seine inférieure, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à la déportation, le 26 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos inciviques, en disant: Comme on est heureux dans votre république! Voilà une pauvre république!

VISSAGUET Jacques, gendarme, marchand de sel, âgé de 32 ans, né à St Pal-en-Chalençon, domicilié à Lyon, département du Rhône condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

VISSAGUET, cadet, domicilié à Montbrison, département de la Loire, condamné à mort le 20 frimaire an 2, par le tribunal militaire de Fleurs, même département, comme ayant été pris les armes à la main dans l'affaire de Chazelles.

VISSET Jean, (dit Latude), ex-noble, major du ci-devant régiment d'Artois, cavalerie, natif de Verdun, domicilié à Mailly, département de la Meurthe, condamné à mort comme conspirateur, le 28 nivôse an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris.

VISUELS Pierre, ouvrier en soie, âgé de 46 ans, natif de Belin, département de l'Ain, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 8 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

VITALIS Joseph Siffren, père, notaire et secrétaire de L'hôpital, domicilié à Carpentras, département du Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 27 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

VITASSE Angélique Françoise, ex carmélite, domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à la déportation comme fanatique contre-révolutionnaire, le 21 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris.

VITAU Pierre, domicilié à la Chevrotière, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 28 nivose an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

VITEL François, domicilié à Erney près Mauvriez, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

VITODOT Jacques, domicilié à Nantes, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

VITRAC Antoine, louant ses services, âgé de 33 ans, natif de St-Saizi, département du Lot, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort le 24 messidor an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme accusé d'avoir foulé aux pieds la cocarde nationale.

VITRIN René, domicilié à Vezins, département de Mayenne et Loire, condamnée à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

VITRY Elisabeth Caroline, âgée de 80 ans, née à Aire, y demeurant, veuve de Lamette N., condamnée à mort à Arras le 12 floréal an II

VITZBERGER Joseph, maire, domicilié à Velschviller, département du Haut-Rhin, condamné à la déportation, le 13 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VIVANDIER Arnould Allart, né à Ternes près de Luxembourg, fils de François Allart et Lallemand Jeanne, condamné à mort à Arras, le 6 messidor an II

VIVANDIER Jean Baptiste Narcisse, âgé de 46 ans, né à Termes près de Luxembourg, époux de Rogerat Catherine, condamné à mort à Arras le 6 messidor an II

VIVANT-MICAUT J., ex-noble et ex conseiller au ci-devant parlement de Dijon, âgé de 37 ans, né et domicilié à Paris, condamné à mort, le 8 thermidor an 2, par

le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu.

VIVIAND Jean Baptiste, médecin et membre du conseil général du département du Jura, âgé de 52 ans, né et domicilié à Couliège, même département, condamné à mort le 24 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme chef de la fraction fédéraliste du Jura.

VIVIER Jean, domicilié à la Ronsière, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

VIVION Louis, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 28 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

VIVION François, domicilié au May, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

VIVOT Augustin, laboureur, domicilié à Flanchebouche, département du Doubs, condamné à mort comme conspirateur le 18 septembre 1793 par le tribunal criminel dudit département.

VIZANEUR Martin, domicilié à la Chevrotière, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 28 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

VOILLEMIER Charles, soldat, âgé de 18 ans, né à Neuf-Château, département des Vosges, domicilié à Chaumont, département de la Haute-Marne, condamné à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme ayant adressé au comité révolutionnaire de Chaumont une lettre, dans laquelle il se dénonce lui-même comme conspirateur décidé.

VOILLERAUT Joseph Didier, ex curé de Montargis, âgé de 62 ans, natif de Landres, département de la Haute-Marne, domicilié à Montargis, département du Loiret, condamné à mort le 23 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme convaincu d'avoir, par des discours fanatiques, favorisé les complots liberticides du tyran Capet.

VOINEAU François, domicilié à Bones près de Nantes, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

VOIRON Louis, scieur de Long, domicilié à la Neuville-les-Vassigny, des Ardennes, condamné à 15 années de fers, le 27 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme distributeur de fausse monnaie.

VOLSINS Julien, domicilié à la Ronsière, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

VOISINS Pierre, domicilié à la Ronsière, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

VOIZARD J. M., notaire, âgé de 42 ans, né et domicilié à Montaur, département de l'Ariège, condamné à mort le 21 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séante à Paris, comme ayant excité des troubles dans le département de l'Ariège, lors du recrutement.

VOLAND Antoine, commis fabricant, âgé de 27 ans, né à Siligunen, département de l'Ain, domicilié à St Julien-du-Conseil, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

VOLAND Blaise, commis fabricant de draps, âgé de 34 ans, natif d'indre-Libre, département de l'Indre et Loire, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 14 floréal an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

VOLKART Louis, marchand mercier né à Schioarbach en haute Franconie, domicilié à Weissembourg, département du Bas-Rhin, condamné à mort le 14 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séante à Paris, comme ayant accepté des fonctions publiques, lorsque les armées prussiennes occupaient le territoire de la République.

VOLLAND Louis, fabricant de draps, âgé de 34 ans, né à Indre-Libre, département de l'Indre et Loire, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 1^{er} messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

VOSE Romain, soldat du 2^{ème} bataillon de la Loire inférieure, domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur le 23 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers.

VOUDIERE Barthelemi, crocheteur, âgé de 35 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 3 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

VOUESQUE Martin, soldat de la légion germanique, domicilié à Nantes, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

VOUTY Dominique, rentier, âgé de 68 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 23 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

VOYENNEAU Michel, se disant marchand forain, âgé de 35 ans, né à Fontenay-le-Comte, département de la Vendée, domicilié aux Sables-d'Olonne, même département, condamné à mort comme conspirateur le 7 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

VOYER Jean domestique, domicilié à Amaillon, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme séditieux, le 2 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VOYOT J. R., ex curé de Bonneval, âgé de 32 ans, né à Tendon, département des Vosges, condamné à mort le 7 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu.

VRIGNON Pierre; domicilié à Chantonay, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

VEIGNOT Jean, domicilié à St Pazanne, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 29 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

VUIBERT Robert François Stanislas, homme de loi et juge au tribunal du district de Rethel, âgé de 51 ans, né et domicilié audit lieu, département des Ardennes, condamné à mort, le 12 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séante à Paris, comme convaincu d'avoir fait un ouvrage contre le procès de Capet.

VUILHEM Claude Jacques, huissier, âgé de 36 ans, né à Luxeuil, domicilié à Faucogney, département de la Haute-Saône, condamné à mort, le 8 vendémiaire an 3, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme convaincu d'avoir conspiré contre la souveraineté du Peuple, en disant qu'il fallait un roi, qu'il se flattait d'être royaliste, qu'il voulait mourir pour son roi.

VUILLASSE F., ex-noble, âgé de 63 ans, né à Villeneuve-la-Guiard, département de l'Yonne, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 4 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

VUILLAUME Antoine, menuisier, domicilié à Lacoste, département de la Haute-Saône, condamné à mort, le 15 décembre 1792, par le tribunal criminel du département de la Seine, comme fabricant de faux assignats.

VUILLEMIN François Felix, négociant, domicilié à Maucerneux, département du Doubs, condamné à mort, le 14 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département comme distributeur de faux assignats.

VURMSER, femme David, domiciliée à Bolviller, département du Haut-Rhin, condamnée à mort comme contre-révolutionnaire, le 4 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

VUY Jean François, ex administrateur du département de l'Ain, âgé de 54 ans, natif de toise, âgé de 54 ans, natif de Toise, département du Mont-Blanc, domicilié à Epidain, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 26 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

[accueil](#)